

Mémoire – Cabane à sucre Mégantic S.E.N.C.

Nous sommes, Arianne Tremblay et Nicolas Charrier, les propriétaires de la Cabane à sucre Mégantic depuis octobre 2017. Nous souhaitons poursuivre la tradition de service de repas traditionnel qui date de 1961, c'est donc dire qu'en 2020, nous fêterons le 60<sup>e</sup> anniversaire. Lors de l'achat de l'entreprise notre but était aussi de développer l'entreprise en y apportant de nouvelles idées.

Il est donc évident que nous avons intérêt à suivre le développement du projet de la voie de contournement qui nous touche directement. D'ailleurs, depuis l'annonce du projet, nous avons complètement arrêté nos démarches de développement. Il est certain qu'une voie qui passerait dans notre cours viendrait anéantir tous nos projets de développement.

Nous sommes beaucoup plus au courant des impacts sur la portion qui touche la municipalité de Nantes étant nous même dans cette portion. Selon nous, en passant au nord de la 161, il y aurait eu beaucoup moins d'impact négatif pour le projet et ceci aurait favorisé l'acceptabilité sociale. Pour l'instant, le projet compromet un développement résidentiel important pour la municipalité, le développement de notre entreprise et continu d'impacter plusieurs résidences dans un cours rayon. Juste le fait de revoir le tracé au nord et l'impact devient minime. Pour l'instant, nous croyons que la ville, qui gère le projet ne fait que déplacer le problème dans la cour des voisins, d'autant plus, que selon ce qui a été dit à la première partie du BAPE, le tracé est aussi dangereux. En ce qui a trait à la gare de triage, autre dossier qui a retenu notre attention, évidemment ça l'aurait dû être l'idée de départ avant même de penser à faire une voie de contournement que de l'apporter dans le parc industriel. Nous souhaitons également que ne se soit pas une monnaie d'échange pour faire accepter ce tracé inacceptable pour les gens de Nantes.

Le tracé retenu par la Ville de Lac-Mégantic pour le projet de la voie de contournement amène un lot d'inquiétude pour notre entreprise. Lors d'une certaine rencontre qui nous annonçait le tracé, toutes nos questions ont resté sans réponse, malgré les promesses de la ville et de la MRC du Granit de nous revenir avec des réponses. Les impacts de ce tracé sont majeurs pour notre entreprise et vont certainement y freiner le développement, comme nous l'avons déjà mentionné.

Voici les inquiétudes et les questions toujours sans réponse :

1. Nous avons une source d'eau à proximité du tracé retenu, notre source n'a jamais été répertorié sur les cartes. Qu'arrivera t'il si le milieu s'assèche ou se contamine dans 2, 3, 5 ou 10 ans ? C'est source d'eau n'a jamais été problématique au niveau de la qualité et c'est avec cette source que nous alimentons la cabane à sucre. Nous utilisons de bonne quantité d'eau lors de nos mois d'opérations, ça serait une catastrophe d'apprendre que l'eau est contaminée avant ou pendant la saison d'opération. La saison en serait même compromise, qu'arriverait-il avec une telle perte de revenu ? Bref, c'est un point qui nous inquiète énormément et qui peut avoir des impacts négatifs majeurs pour la Cabane à sucre Mégantic.

2. Notre stationnement va être grandement touché par le tracé, déjà que lors des weekends d'opération, des voitures sont stationnés dans la rue. À quelle distance de la voie ferrée les autos pourront se stationner ? Notre inquiétude revient au fait que nous perdons trop de place de stationnement et que nous sommes obligé de défricher dans l'érablière, l'expérience du client va perdre une grande valeur. Une cabane à sucre avec un stationnement autour sans érable ne donne pas la même expérience. À noter que nous avons seulement 7 acres de terrain (environ 100 érables). Nous trouverions dommage de perdre 40 à 50 % de nos érables. Nous avons eu des clients de la France, de la Belgique et du Japon entre autres cette année et qu'ils étaient heureux de la démonstration d'entaille à l'ancienne et de

pouvoir se promener à travers les érables. De plus, un nouveau stationnement entrainera des frais majeurs, seront-ils vraiment inclus dans une éventuelle offre d'achat ? Bref, un autre point qui nous inquiète beaucoup et qui viendrait toucher l'expérience client de façon très négative.

3. Les gens viennent prendre un repas chez nous, mais ça va au-delà de juste un repas. Nous travaillons que ça devienne une expérience et non seulement un repas. Déjà des idées ont été mises en place pour favoriser l'expérience client : coin pour enfant, glissades extérieurs, feu de camp, marche en forêt, animation... Le fait que le train passe à proximité de la cabane avec ses klaxonnements et ses vibrations viendra réduire la qualité de cette expérience. Il s'agit d'un vieux bâtiment, les vibrations risquent d'être vraiment désagréable pour la clientèle à l'intérieur. Également comme les activités extérieures sont près de la voie de contournement, je crains pour la sécurité des gens, principalement de celle d'un enfant qui pourrait s'aventurer près de cette voie. Est-ce cette voie de contournement fera augmenter notre prime d'assurance ? Bref, un autre point qui nous inquiète beaucoup pour la sécurité et encore une fois pour l'expérience client encore touché.

4. Lors de l'achat de l'entreprise, nous avons plusieurs projets de développement. D'ailleurs un des buts, était de rallonger la saison d'exploitation et que ça devienne notre source de revenu familiale, donc notre travail. Malheureusement, la venue de la voie de contournement va complètement arrêter des projets de développement et par le fait même briser notre rêve de développer notre entreprise et de s'en occuper à l'année. Un de nos projets étaient de créer de l'hébergement et de refaire vivre un ancien lac à proximité de la voie de contournement. Tous les désavantages qu'amènerait la voie de contournement nous empêche d'aller de l'avant dans ces projets. Un autre projet était de reprendre la production de sirop d'érable à l'ancienne, mais le fait de devoir perdre plusieurs érables pour agrandir notre stationnement vient aussi arrêter ce projet.

Bref, cette voie de contournement vient complètement anéantir notre futur projet et nos rêves.

Les initiateurs du projet se tape dans le dos parce que soi-disant ils ont réduit de beaucoup les nombres de résidences touchées par le tracé au global. Cependant, nous constatons que la majorité de ses gains se fait principalement à Lac-Mégantic et Frontenac est très peu à Nantes. Pourquoi ne pas essayer de faire la même chose à Nantes au lieu d'envoyer le problème chez le voisin ?

Avec la variante proposée au nord de la 161 et la voie de triage, l'acceptabilité sociale sera beaucoup plus au rendez-vous. Les gens voulaient la voie de contournement si l'acceptabilité sociale était présente. Clairement ce n'est pas le cas présentement. Il s'agit ici d'un projet qui aura un impact sur les générations futures, pourquoi ne pas prendre le temps de bien faire les choses ? Il semble que l'important ici et de faire vite et de sortir le train du centre-ville, mais tout ça à quel prix ? Déplacer les problèmes chez les voisins, est-ce vraiment une solution acceptable ?

Arianne Tremblay et Nicolas Charrier  
Propriétaires  
Cabane à Sucre Mégantic S.E.N.C.